

pose d'inscrire un montant à cet effet dans le budget supplémentaire.

Il est assez significatif que pour tout le comté deux crédits seulement ont été maintenus. L'honorable député de Colchester (M. Stanfield) a parlé de Yarmouth et de Digby, et je prie le ministre d'insister une comparaison et de noter le contraste. J'ai noté certaines circonscriptions représentées par des conservateurs, et je vois qu'elles sont assez généreusement traitées. Loin de moi la pensée d'insinuer qu'elles sont trop généreusement traitées ou qu'on leur accorde des crédits et des avantages qu'elles ne méritent pas; mais je ne conçois pas que le ministre, trouvant ces crédits dans l'ancien budget, en l'absence de tout rapport de l'ingénieur de nature à justifier leur radiation, en l'absence de toute preuve établissant l'inutilité ou l'inopportunité de ces travaux qui ont été jugés nécessaires et urgents il y a deux ans, les raye de son budget sans consulter qui que ce soit. S'il ne juge pas à propos de consulter le représentant du comté, au moins pourrait-il consulter ceux qui lui donnent des conseils à certains autres égards, par exemple ceux qui le conseillent en matière de destitutions. Je suggérerais, en ce qui regarde les crédits auxquels j'ai fait allusion, qu'il les inscrive dans son budget supplémentaire. Tout ce que je demande c'est qu'il obtienne un rapport de l'ingénieur, et je suis bien persuadé que celui-ci lui dira que ces travaux sont tout aussi urgents qu'ils l'étaient il y a un an ou deux et qu'ils devraient être parachevés le plus promptement possible.

M. MONK: Que l'honorable député ne se figure pas qu'un ministre doit avoir l'autorisation de l'ingénieur régional pour être à même de continuer les travaux. Le ministre décide cela lui-même d'après la connaissance qu'il a du montant que le Gouvernement l'a autorisé à dépenser dans une localité. Le ministre sait qu'il peut dépenser un certain montant et il est obligé de la répartir aussi équitablement que possible. Je n'ai pas noté toutes les observations de l'honorable député, mais il a parlé de McAra's-Brook...

M. CHISHOLM (Antigonish): McNair's-Cove.

M. MONK: Vous n'avez rien dit de McAra's-Brook?

M. CHISHOLM (Antigonish): Non, j'ai signalé McAra's-Brook à propos d'un des crédits qui ont été mis de côté.

M. MONK: Ces travaux étaient-ils urgents?

M. CHISHOLM (Antigonish): Je ne dirai pas que ces travaux étaient absolument urgents, mais je dirai qu'ils sont aussi urgents qu'ils l'étaient il y a un an. Ils seraient d'une grande commodité pour les

M. CHISHOLM.

pêcheurs, et la somme requise est très modeste.

M. MONK: L'ingénieur régional dit dans son rapport:

M. Chisholm, député, a été invité à fournir le nom d'un conducteur de travaux pour surveiller la dépense de la somme votée, mais aucun nom n'ayant été suggéré, les travaux n'ont pas été commencés.

M. CHISHOLM (Antigonish): Si une demande comme celle-là m'a été faite à la veille de l'élection, certainement je n'ai désigné le nom d'aucun conducteur parce que les cinq douzièmes seulement du crédit avaient été votés, et l'ingénieur ne désirait pas commencer les travaux à moins d'avoir tout le montant à sa disposition. Il serait très malheureux que les travaux fussent abandonnés, après que la dépense eût été faite pour les cinq douzièmes, car ce qu'il y aurait de fait serait emporté à la mer. Il me paraît hors de doute que je n'ai suggéré le nom de personne à la veille de l'élection. Je sais qu'après l'élection, les travaux y ont été exécutés, sans que j'eusse été invité à désigner un conducteur. Je ne connais rien à l'égard du conducteur, mais je sais que l'argent a été dépensé. L'endroit avait suffisamment d'importance après le 21 septembre pour légitimer la dépense des fonds disponibles.

M. MONK: On ne saurait supposer qu'un Gouvernement nouvellement constitué va se charger de toutes les dépenses et de tous les travaux approuvés par le Gouvernement qui l'a précédé.

Il se produit fatalement des divergences d'opinion et c'est au cours de la discussion budgétaire qu'elles surgissent.

M. CHISHOLM (Antigonish): Le ministre a mentionné McAra's-Brook. En effet, on a demandé, je m'en souviens, la nomination d'un conducteur à cette endroit; mais en réalité, il n'y avait là aucun chemin se reliant avec la grande route et permettant au public d'avoir accès à ce quai, bien qu'il ait été commencé sous l'ancien régime conservateur. Je refusai de proposer la nomination d'un conducteur de travaux tant qu'on n'aurait pas construit ce chemin.

M. SINCLAIR: Je désire savoir si le ministre consulte le candidat ministériel malheureux au sujet des besoins de son comté, en matière de quais, brise-lames et travaux d'amélioration de ce genre.

M. MONK: Nous sommes bien aises qu'on nous éclaire, mais c'est surtout l'ingénieur ordinaire que nous consultons. Nous accueillons tous les avis qu'on nous donne.

M. MACLEAN (Halifax): Au début de la session, j'ai posé une question au ministre des Travaux publics touchant cer-